

Lettre ouverte

à Mmes Cordillot, Da Silva, Montcourtois, Stanciu et Contant, à MM Périllat, Rouy, Staat et Garzon, à Mmes Charbonneau, Darmon, Jedrzejewski, Keraudy et Taillé-Polian, à MM Girard, Lafon et Teriltzian.

Villejuif, le 21 juin 2017

Mesdames, Messieurs

La défaite sur la ville de Villejuif de Djamel Arrouche, seul qualifié pour le second tour parmi les candidats des partis de gauche ou écologiste, oblige à un examen de conscience collectif. Il s'agit d'un événement encore inimaginable il y quelques mois.

Certes, il ne s'agit pas d'une défaite devant la droite mais devant une candidate centriste, localement appréciée parmi les parents d'élèves. Mais le passif dans les rapports internes à la gauche et aux écologistes a certainement pesé d'un poids décisif.

Nous sommes conscients que nous y avons contribué en acceptant l'alliance avec toutes les forces d'opposition (hors FN), faute d'avoir pu infléchir la positions de vos partis à la veille des élections municipales de 2014, sur des questions (transparence, sécurité, urbanisme) qui ont largement contribué au désaveu de vos partis au premier comme au second tour.

Par la suite, nous avons cependant fait la démonstration que nous ne courrions nullement après les postes, en rompant cette alliance dès que nous avons acquis les preuves d'un manquement grave à la probité de la part de nos partenaires (affaire de la Halle des sports). Nous avons déjà largement contribué, par notre soutien explicite, au succès de P. Garzon lors des élections départementales de 2015. Mais notre soutien explicite cette fois-ci encore à D. Arrouche n'a pas suffi : de trop nombreuses soutiens socialistes ou communistes lui ont manqué au second tour.

Nous prendrons prochainement des initiatives de débat entre forces de gauche et écologiste sur Villejuif. Par cette lettre, c'est à vous, personnellement, que nous nous adressons.

Vous avez choisi, en juillet 2014, de porter plainte en diffamation pour deux phrases de nos sites d'avril 2014, qui vous ont semblé diffamatoires, plutôt de que nous répondre sur les forums de nos sites. Vous nous demandiez 37 ans et demi de Smic de dommages, intérêts et frais d'avocats. En appel vous n'avez obtenu qu'une somme bien moindre (un an et trois mois) et les socialistes d'entre vous ont été déboutés de leur grief contre l'un d'entre nous. Cependant la somme reste suffisamment importante pour entraver notre expression et notre activité politique ou associative, et surtout pour dissuader les Villejuifois aux revenus modestes de critiquer par écrit les autorités municipales passées et présentes.

Votre insistance, à trois ans de distance, entretient une inimitié irréductible entre les électeurs écologistes et vos partis, ainsi que l'impression, largement partagée encore aujourd'hui dans

la population (comme l'indique vos reculs électoraux) que vous refusez de réfléchir aux raisons de votre rejet par les électeurs. Surtout, elle les laisse sur l'impression que votre retour aux affaires signifierait le retour des pratiques et orientations évoquées dans les phrases incriminées et qui vous étaient reprochées par une ville pourtant restée de gauche ou écologiste.

Nous vous avons déjà réglé la somme de 5000 euros. Par comparaison avec nos propres frais d'avocat (Me Henri Leclerc, ancien membre du Conseil de l'Ordre des avocats et ancien président de la Ligue des droits de l'Homme), cette somme nous semble à la mesure de vos frais. Nous sommes bien entendus prêts à payer le reste (soit encore 12 800 euros).

Toutefois, dans l'intérêt de la reconstruction d'une majorité progressiste pour Villejuif, nous vous invitons, non pas en tant que groupe mais chacun d'entre vous, à tourner la page, à vous en tenir à ce qui a déjà été versé, et à nous en aviser (vos réponses seront rendues publiques).

Nous remercions celles et ceux d'entre vous qui se sont joints à ces plaintes et ont pourtant conservé une attitude fraternelle dans les combats communs, comme si rien ne s'était passé, et leur suggérons de mettre leurs actes en accord avec leur attitude.

Nous remercions aussi bien sûr les nombreux membres de la précédente majorité municipale, adhérents, sympathisants et électeurs de vos partis, qui ne se sont pas joints à votre plainte et n'ont cessé de nous témoigner leur incompréhension pour votre démarche de juillet 2014.

Bien cordialement

Natalie Gandais et Alain Lipietz.